



**PARLEMENT BRUXELLOIS  
BRUSSELS PARLEMENT**

**Integraal verslag  
van de interpellaties  
en de vragen**

---

**Commissie voor de Gezondheid  
en Bijstand aan Personen**

---

**VERGADERING VAN  
DONDERDAG 25 NOVEMBER 2021**

---

**ZITTING 2021-2022**

---

**Compte rendu intégral  
des interpellations  
et des questions**

---

**Commission de la santé  
et de l'aide aux personnes**

---

**RÉUNION DU  
JEUDI 25 NOVEMBRE 2021**

---

**SESSION 2021-2022**

---

### **Afkortingen en letterwoorden**

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

KMO - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

### **Sigles et abréviations**

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het  
Brussels Hoofdstedelijk Parlement  
Directie Verslaggeving  
Tel. 02 549 68 02  
E-mail [criv@parlement.brussels](mailto:criv@parlement.brussels)

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op  
[www.parlement.brussels](http://www.parlement.brussels)

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le  
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale  
Direction des comptes rendus  
Tél. : 02 549 68 02  
E-mail : [criv@parlement.brussels](mailto:criv@parlement.brussels)

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse  
[www.parlement.brussels](http://www.parlement.brussels)

## INHOUD

ACTUALITEITSDEBAT	1
Het platform Bruvax	
Sprekers:	
De heer David Leisterh (MR)	
De heer Jan Busselen (PVDA)	
De heer Gilles Verstraeten (N-VA)	
Mevrouw Delphine Chabbert (PS)	
Mevrouw Magali Plovie (Ecolo)	
Mevrouw Marie Nagy (DéFI)	
Mevrouw Els Rochette (one.brussels-Vooruit)	
De heer Alain Maron, lid van het Verenigd College	

## SOMMAIRE

DÉBAT D'ACTUALITÉ	1
La plateforme Bruvax	
Orateurs :	
M. David Leisterh (MR)	
M. Jan Busselen (PVDA)	
M. Gilles Verstraeten (N-VA)	
Mme Delphine Chabbert (PS)	
Mme Magali Plovie (Ecolo)	
Mme Marie Nagy (DéFI)	
Mme Els Rochette (one.brussels-Vooruit)	
M. Alain Maron, membre du Collège réuni	

101 Voorzitterschap: de heer Ibrahim Dönmez, voorzitter.

105 **ACTUALITEITSDEBAT**

105 *Het platform Bruvax*

109 **De heer David Leisterh (MR)** (*in het Frans*):- *Bruvax, de website waarop de Brusselaars een afspraak voor vaccinatie kunnen maken, vertoont helaas heel wat gebreken. Zo wordt onder andere de wetgeving op de privacy geschonden.*

*U kunt niet alles zelf controleren, maar u zou toch op zijn minst moeten nagaan of de overheidsdiensten hun werk naar behoren uitvoeren en de Algemene Verordening gegevensbescherming (AVG) respecteren.*

*Dat is duidelijk niet het geval. Volgens de AVG moet er immers vooraleer de website online gaat, worden onderzocht welke gevolgen de gegevensverwerking heeft voor de privégegevens. Waarom gebeurde dat niet? Was u daarvan op de hoogte? Zo nee, waarom hebt u de Gegevensbeschermingsautoriteit dan niet op de hoogte gebracht?*

*U zei dat er geen problemen waren, maar dat u toch maatregelen zou nemen. Daarbij zijn twee fouten gemaakt: de persoonlijke gegevens werden niet beveiligd en toen dat duidelijk was, kwam er geen antwoord van de politieke verantwoordelijken.*

111 *Wist u voor de website online ging dat er een veiligheidsprobleem was?*

*Waarom liet u vooraf geen impactanalyse uitvoeren?*

Présidence : M. Ibrahim Dönmez, président.

**DÉBAT D'ACTUALITÉ**

*La plateforme Bruvax*

**M. David Leisterh (MR)**.- La situation est connue : vous avez mis en place la plateforme bruxelloise d'inscription à la vaccination, Bruvax, qui héberge les données vaccinales des Bruxellois. Celle-ci comporte malheureusement plusieurs failles, puisqu'elle permet l'accès à toute personne en possession de votre numéro de registre national, en violation du droit à la vie privée, que vous êtes tenu de garantir.

En tant que membre du Collège réuni, il va de soi que vous ne pouvez pas tout vérifier au détail près, mais vous devez néanmoins contrôler le travail de l'administration et assurer que le règlement général sur la protection des données (RGPD) soit respecté. Ce n'est clairement pas le cas ici, au minimum eu égard à trois articles :

- l'article 5, qui prévoit qu'il faut garantir une sécurité appropriée des données à caractère personnel, y compris la protection contre le traitement non autorisé ;

- l'article 35, qui impose d'effectuer une analyse préalable de l'impact des opérations de traitement envisagées sur la protection des données à caractère personnel, avant le lancement de la plateforme, en l'occurrence ;

- l'article 33, qui stipule que vous devez notifier, si possible dans les 72 heures, la violation de données à caractère personnel à l'Autorité de protection des données (APD) et prendre des mesures pour y remédier.

Pourquoi l'analyse prévue à l'article 35 n'a-t-elle pas eu lieu ? Si vous n'en étiez pas informé, à partir du moment où la faille a été révélée par Charta21, pourquoi ne vous êtes-vous pas conformé à l'article 33 ?

Vous nous avez expliqué qu'il n'y avait pas de problème, mais que des mesures seraient prises. Ces mesures comportent deux erreurs. La première est d'avoir ignoré le RGPD en ne respectant pas les procédures de sécurisation des données personnelles. La deuxième est, une fois le lièvre levé, de ne pas avoir apporté une réponse politique, comme le demande le RGPD. En conséquence de quoi, nous avons vu fleurir sur les réseaux sociaux toute une série de comptes liés à l'utilisation de numéros de registres nationaux. L'accès au compte Helena a ainsi été bloqué en 24 heures.

Étiez-vous au courant du fait que l'accès simplifié à Bruvax posait un problème de sécurité avant le lancement de la plateforme ? Au vu de l'avis juridique de la Cocom, je comprends que les risques étaient connus.

*Hoe kan het dat Doctena, dat een negatief eigen kapitaal heeft, het beheer van Bruvax kreeg?*

*Waren er in het bestek garanties opgenomen voor de authenticatie en de gegevensbescherming? Kunnen wij het inzien?*

*Waarom bracht u de Gegevensbeschermingsautoriteit niet op de hoogte?*

*Er blijven gebreken opduiken. Bent u van plan om de website volledig in orde te laten brengen?*

<sup>113</sup> **De heer Jan Busselen (PVDA)** (in het Frans).- *Pas na een week komt er een debat over Bruvax, en dan krijgt elke spreker nog maar twee minuten. Dat is niet ernstig!*

<sup>113</sup> **De voorzitter.**- Voor de spreektijden volg ik gewoon het reglement van het parlement en voorts probeer ik een evenwicht te vinden tussen meerderheid en oppositie.

<sup>117</sup> **De heer Jan Busselen (PVDA)** (in het Frans).- *Al een week geleden wees Charta21 op de bug in Bruvax, en die zit er nog altijd in. Ondertussen zijn er zelfs nog extra problemen aan het licht gekomen en nog altijd geeft de GGC geen kik.*

*Dit is niet zozeer een technisch probleem, maar een politieke keuze van het Verenigd College. De GGC wist immers heel goed dat er zich privacyproblemen konden stellen en toch is er nooit een impactanalyse gebeurd voordat Bruvax in gebruik werd genomen. Hoe komt dat?*

Pourquoi n'avez-vous pas procédé à une analyse préalable d'impact, conformément au RGPD ?

S'agissant du marché public, comment la plateforme Doctena, qui a des capitaux propres négatifs, a-t-elle pu se voir confier la gestion de Bruvax ?

Le cahier des charges contenait-il des garanties relatives aux processus d'authentification et de protection des données ? Pourrions-nous le consulter ?

Une fois que le "Bruvaxgate" a été révélé, pourquoi n'avez-vous pas immédiatement prévenu l'APD ?

Enfin, à l'heure qu'il est, les failles continuent de se multiplier. Allez-vous une fois pour toutes geler cette plateforme, le temps de remédier définitivement à ces erreurs ?

**M. Jan Busselen (PVDA).**- Nous avons dû attendre une semaine avant d'avoir une discussion sur Bruvax, de surcroît limitée à deux minutes par orateur. Ce n'est pas sérieux ! D'autant plus que les problèmes se sont accumulés entre-temps.

**M. le président.**- En début de séance, je vous ai rappelé l'article 62 du règlement du parlement, qui fixe les temps de parole pour les questions d'actualité. Je ne vais pas changer les règles du parlement pour un sujet en particulier.

Tous les membres de la commission peuvent témoigner que je suis, en règle générale, peu regardant pour les débats. J'essaie toujours de les équilibrer entre majorité et opposition. Dès lors, je vous demande de mesurer vos propos et de faire attention aux règles. Le règlement du parlement est clair et le débat d'aujourd'hui est soumis à l'article 62, 1.6°.

**M. Jan Busselen (PVDA).**- Je trouve que cela reste problématique. Cela fait une semaine que Charta21 a révélé la faille dans Bruvax et elle existe toujours. Un nouveau problème est même apparu, puisque Bruvax demande à présent, sans justification, si nous souffrons de comorbidités. De plus, nous avons encore appris récemment que des citoyens non éligibles à la troisième dose pouvaient prendre rendez-vous. Malgré cela, la Cocom maintient sa position et défend ses choix.

Ce matin, Rajae Maouane affirmait que nous nous trouvions face à un problème technique, mais il s'agit davantage d'un choix politique du Collège réuni. Pour preuve, l'avis juridique émis par la Cocom elle-même, en page 3, dit qu'elle était bien consciente de l'affichage, qui se fait, à son sens, sans violation du système de sécurité.

Il nous semble que cet avis établit bien les différentes violations du règlement général sur la protection des données (RGPD). Je lis, par exemple, en page 2 : "Lorsqu'un type de traitement est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés [...], le RGPD impose au responsable [...] d'effectuer, avant le traitement, une analyse de l'impact [...]." Nous voyons ici que l'avis des services juridiques va plus loin que l'art. 35

<sup>119</sup> Volgens artikel 32 van de Algemene Verordening gegevensbescherming moeten er gepaste maatregelen worden genomen om voldoende veiligheid te garanderen bij de bescherming van persoonlijke gegevens, zeker als het om gezondheidsgegevens gaat. U moet dus kunnen aantonen dat de gegevens in alle vertrouwelijkheid worden verwerkt. Hoe vermijdt u bijvoorbeeld een datalek?

<sup>121</sup> **De heer Gilles Verstraeten (N-VA).**- Ook ik vraag me af waarom de privacyanalyse achterwege bleef en waarom er niet eerder is ingegrepen toen bleek dat de medische privacy van de Brusselaar te grabbel werd gegooid. Bovendien weigeren de collegeleden Maron en Van den Brandt in het parlement en in de media verantwoording af te leggen. In plaats daarvan sturen ze mevrouw Neven het veld in, zoals dat stilaan de gewoonte wordt. Daarmee geven ze blijk van een totaal gebrek aan politieke verantwoordelijkheidszin.

Ik had graag even de bredere context van het Bruvaxverhaal geschetst. Bij de start van de vaccinatiecampagne wilden Gent en Antwerpen ook een ander aanmeldingssysteem om burgers zelf een vaccinatiemoment te laten kiezen.

<sup>123</sup> Brussel stemde er, tot frustratie van Antwerpen en Gent, tijdens die onderhandelingen als eerste mee in om het federale systeem te gebruiken. Toen echter bleek dat dat niet zo vlot liep, besliste Brussel om midden in de vaccinatiecampagne toch een eigen systeem op te zetten, namelijk Bruvax.

Nu blijkt dat er in Bruvax fouten zitten en dat er allerlei problemen mee zijn. Zo werd de privacy van de Brusselaars geschonden en kunnen personen die nog niet in aanmerking komen voor een vaccin, zich toch al in het systeem aanmelden en zich nog voor de kwetsbare groepen laten vaccineren.

Gent en Antwerpen bleven met het federale systeem Doclr werken en hebben nu een veel hogere vaccinatiegraad dan Brussel. Dat roept de vraag op hoe noodzakelijk Bruvax was. Het heeft in elk geval niet erg geholpen om in het gewest een hoge vaccinatiegraad te bereiken.

du RGPD. Trois lignes plus bas, nous lisons que les services vont entreprendre cette analyse d'impact. Autrement dit, aucune analyse n'a été réalisée préalablement à la mise en œuvre de Bruvax !

La Cocom connaissait cette obligation mais elle l'a négligée. Pourquoi ? Une analyse d'impact sert pourtant justement à éviter les risques pour le respect de la vie privée.

En page 3, le rapport indique que comme le système a été mis en place en connaissance de cause, il n'y a pas de violation de la sécurité. Mais cela ne change rien : l'article 32 du RGPD impose de prévoir les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque concernant la protection des données. S'agissant de données relatives à la santé, le risque est encore plus important.

Parmi les mesures qui doivent être mises en œuvre, le même article parle de moyens permettant de garantir la confidentialité. Vous devez donc démontrer que vous avez pris des mesures techniques pour garantir la confidentialité des données. Quelles mesures ont-elles été prises pour empêcher une fuite de données ?

**M. Gilles Verstraeten (N-VA)** (en néerlandais).- *Je me demande également pourquoi l'analyse de la confidentialité n'a pas eu lieu et pourquoi des mesures n'ont pas été prises plus tôt, lorsqu'il est apparu que la confidentialité médicale du Bruxellois était compromise. Les membres du Collège réuni Maron et Van den Brandt refusent de rendre des comptes au parlement et dans les médias et préfèrent envoyer Mme Neven sur le terrain.*

*J'aurais aimé connaître le contexte plus large de Bruvax.*

*Bruxelles a été la première à utiliser le système fédéral Doclr avant de décider de mettre en place son propre système, Bruvax, au milieu de la campagne de vaccination.*

*Gand et Anvers ont continué à travailler avec Doclr et atteignent aujourd'hui un taux de vaccination beaucoup plus élevé que Bruxelles, ce qui soulève la question de la nécessité de Bruvax.*

*Combien a coûté la plateforme Bruvax, en tenant compte de ses défauts, des problèmes qu'elle a causés et de la problématique de la vie privée ?*

Hoeveel heeft Bruvax gekost, rekening houdend met de fouten die erin zitten, met de problemen die ermee geweest zijn en met het privacyprobleem?

125

**Mevrouw Delphine Chabbert (PS)** (in het Frans).- *Charta21 trok op 15 november aan de alarmbel omdat de vaccinatiestatus van elke Brusselaar op het vaccinatieplatform Bruvax kan worden gecontroleerd via het rijksregisternummer. Het is verboden om een rijksregisternummer zonder toestemming van de persoon te gebruiken, maar dat nummer is wel gekend bij werkgevers, banken, verzekeraars enzovoort. Het gegevensbeschermingsprobleem in de toegangsprocedure tot Bruvax zorgt bovendien voor een schending van het medisch geheim.*

*De PS-fractie vindt de bescherming van persoonsgegevens een prioriteit en verwacht dat de regering haar verantwoordelijkheid op dat vlak neemt.*

*Welke maatregelen zijn er genomen om het probleem op te lossen?*

*Welke rol heeft de Gegevensbeschermingsautoriteit gespeeld?*

*Er zijn overigens nog andere problemen vastgesteld. Zo konden sommige personen een derde dosis vragen terwijl ze daar nog niet voor in aanmerking kwamen.*

127

**Mevrouw Magali Plovie (Ecolo)** (in het Frans).- *Bruvax werd zo gebruiksvriendelijk mogelijk gemaakt. Daarbij is het uiteraard niet altijd eenvoudig om de privacyregels na te leven.*

*Ik vind het belangrijk dat de vastgestelde problemen hier besproken worden, maar sommigen scheppen duidelijk behagen in het opblazen van deze zaak. Het is hen daarbij echter niet om de volksgezondheid of de privacy te doen. Ik vind dat onaanvaardbaar, want het brengt het belangrijke instrument dat Bruvax is, in diskrediet.*

**Mme Delphine Chabbert (PS)**.- *Comme l'ont rappelé mes collègues, Charta21 a révélé, le 15 novembre dernier, une faille dans la protection des données sur la plateforme de vaccination Bruvax. Grâce au numéro de registre national, le statut vaccinal de tout citoyen bruxellois, et même belge, est accessible.*

*Il est vrai, comme vous l'avez rappelé et comme le stipule l'avis de la Cocom, il est absolument illégal d'utiliser le numéro de registre national d'une personne sans son consentement. Cependant, vous savez comme moi qu'il est connu par nombre d'acteurs : employeurs, banquiers, assureurs, etc. Il figure également au Moniteur belge si l'on est membre d'une asbl. La procédure d'accès à Bruvax présente donc une faille de sécurité, aggravée par le fait qu'il s'agit de données médicales. Ce défaut constitue à ce titre une violation du secret médical.*

*La protection des données personnelles est une priorité pour le groupe socialiste, non seulement car il s'agit d'une obligation dans le cadre du respect de la directive du règlement général sur la protection des données, mais surtout parce qu'elle est directement liée au respect de la vie privée et à nos libertés individuelles. Cette faille de sécurité renvoie à un enjeu fondamental qui exige la plus grande rigueur et responsabilité de la part du gouvernement.*

*Quelles mesures ont été ou sont prises pour régler au plus vite cette situation ?*

*Quel a été le rôle de l'Autorité de protection des données ?*

*Comment garantirez-vous qu'un tel problème ne se reproduira plus, surtout dans la perspective de la troisième dose ? Nous avons en effet observé d'autres dysfonctionnements. Certaines personnes sont notamment parvenues à demander cette troisième dose, alors qu'elles ne faisaient pas partie du public cible.*

*Ce système avait pour objectif la facilité d'accès, importante à Bruxelles étant donné les difficultés liées à notre Région, mais elle ne peut exister au détriment du respect des libertés.*

**Mme Magali Plovie (Ecolo)**.- *Il est bon de rappeler que la plateforme Bruvax a été mise sur pied en veillant à la rendre la plus accessible possible, dans une Région où une partie de la population a besoin qu'elle le soit. Certes, il n'est pas évident de trouver l'équilibre avec le respect des règles de protection de la vie privée imposées par le règlement général sur la protection des données.*

*Comprenez-moi bien : il me semble important de pouvoir mener dans cette enceinte un débat sur les problèmes qui sont survenus, et d'entendre M. le membre du Collège réuni nous expliquer comment lui et son administration y ont réagi. Toutefois, je suis fortement étonnée par la manière dont certains ont pris plaisir à les grossir à la loupe, car ils ne l'ont pas fait dans un*

<sup>129</sup> **Mevrouw Marie Nagy (DéFI)** (in het Frans).- *Iedereen was het erover eens dat een afspraak maken voor vaccinatie eenvoudiger moest. Het verbaast mij echter dat vooraf niet is nagegaan welke gevolgen dat had voor de verzamelde gegevens.*

*Gegevensbescherming is uiterst belangrijk voor DéFI. Zal de Gegevensbeschermingsautoriteit reageren?*

*Klopt het dat personen die daar niet voor in aanmerking kwamen, een afspraak konden maken voor een derde dosis?*

*Wanneer zal Bruvax in overeenstemming zijn met de Algemene Verordening gegevensbescherming?*

<sup>131</sup> **Mevrouw Els Rochette (one.brussels-Vooruit)**.- Ook ik wil mijn bezorgdheid uiten over hoe het kon dat de vaccinatiegegevens van Brusselaars en anderen op Bruvax konden worden ingekeken. Vertrouwen is cruciaal om de bevolking te overtuigen zich te laten vaccineren. Dat vertrouwen wordt hierdoor ernstig geschonden. Het geeft de antivaxers jammer genoeg weer extra munitie.

Voor one.brussels-Vooruit is de bescherming van privégegevens cruciaal. Dat hebben we ook steeds benadrukt in de besprekingen van de verschillende ordonnanties over de samenwerkingsovereenkomsten en dergelijke.

Hoe kan dit in de toekomst vermeden worden? Op welke manier is er nu ingegrepen om het systeem wel waterdicht te houden?

Hoe zal de regering dit uitleggen aan de bevolking? Hoe denkt ze het vertrouwen in het systeem te herstellen?

<sup>133</sup> **De heer Alain Maron, lid van het Verenigd College** (in het Frans).- *Bruvax ging in april 2021 van start. Het werd ontworpen om de vaccinaties toegankelijker te maken.*

*Ongeveer 20% van de Brusselaars had problemen met de ontvangst van de zestiencijferige code. Dat is een typisch*

objectif de santé publique ni de protection de la vie privée. Cette attitude n'est pas acceptable, car elle jette le discrédit sur un outil essentiel, vu la situation dans laquelle nous nous trouvons.

D'autres membres de cette commission ont en revanche signalé, de manière très constructive, ces difficultés au membre du Collège réuni et à son administration.

Veillons donc à ne pas discréditer cet outil. Notre travail doit viser deux objectifs : la santé publique et la protection de la vie privée.

**Mme Marie Nagy (DéFI)**.- Je pense que toute la commission était d'accord pour simplifier la prise de rendez-vous pour la vaccination. J'ai cependant été très surprise d'entendre le problème que posait Bruvax. La facilité d'accès est essentielle, mais j'étais loin d'imaginer que nous n'aurions pas évalué son impact sur les données ainsi collectées à l'aune du règlement général sur la protection des données (RGPD). Nous attendons donc une réponse, même si nous sommes face à l'urgence.

Pour le groupe DéFI, la protection des données et de la vie privée est une question de principe. L'Autorité de protection des données va-t-elle réagir ? Des pistes de réflexion sont-elles étudiées ?

Nous avons eu vent du fait que des personnes non éligibles à la troisième dose avaient pu prendre rendez-vous sur la plateforme. Qu'en est-il ?

Enfin, quand pouvons-nous espérer une prise en considération du RGPD par Bruvax ?

**Mme Els Rochette (one.brussels-Vooruit)** (en néerlandais).- *Cette faille a brisé la confiance de la population, primordiale pour la convaincre de se faire vacciner. En outre, elle offre des arguments supplémentaires aux opposants au vaccin.*

*Comment éviter de telles failles à l'avenir ?*

*Comment le gouvernement compte-t-il expliquer cette situation à la population et rétablir la confiance en cet outil ?*

**M. Alain Maron, membre du Collège réuni**.- La plateforme de réservation Bruvax, lancée en avril 2021, a été conçue pour améliorer l'accessibilité à la vaccination, qui est un enjeu essentiel.



*Brussels probleem, omdat heel wat personen die verhuizen hun post niet laten nasturen, bijvoorbeeld.*

*Daarnaast wogen de vele problemen met Doclr op de vaccinatie in Brussel, omdat dat systeem niet gemaakt is om een keuze tussen tien centra te bieden.*

*Om de vaccinatie zo toegankelijk mogelijk te maken, voerde ik Bruvax in, naast andere maatregelen, zoals de mogelijkheid om bij een apotheker een afspraak vast te leggen.*

<sup>135</sup> *(verder in het Nederlands)*

De gezondheidszorg moet fysiek, geografisch, sociaal, financieel en digitaal toegankelijk zijn. Om de drempel zo laag mogelijk te houden, zijn we van Doclr naar Bruvax overgestapt.

Bruvax vereist geen registratie vooraf en geen gebruik van een identiteitskaart of ander complex identificatiesysteem om medische gegevens in te kijken. Het is een instrument om afspraken te plannen, en daarom is de beveiliging mogelijk minder streng dan in het geval van medische gegevens. In de praktijk heeft Bruvax het voor duizenden personen aanzienlijk eenvoudiger gemaakt om een afspraak te maken.

<sup>137</sup> *(verder in het Frans)*

*Ook via apothekers, huisartsen, naasten of straathoekwerkers konden velen een afspraak maken in Bruvax.*

*Overigens volgen alle callcenters in België waar een afspraak kan worden gemaakt, dezelfde procedure als Bruvax. Daar gelden geen bijkomende veiligheidsmaatregelen. Het is dan ook mogelijk dat een persoon die over iemands rijksregisternummer beschikt, tracht via het callcenter de vaccinatiestatus van de betrokkene te weten te komen.*

*Toen Bruvax van start ging, had het systeem geen enkele filter op basis van de vaccinatiestatus. De wijziging die hier vandaag wordt besproken, werd pas op 15 september doorgevoerd, toen we het maken van een afspraak voor een derde dosis wilden vergemakkelijken en dubbele afspraken wilden vermijden.*

Quelque 20 % des Bruxellois ont rencontré des problèmes de réception de leur code d'activation à seize chiffres. Il s'agissait d'un problème spécifique à notre Région, parce que celle-ci compte davantage de locataires, de personnes qui changent de domicile sans faire suivre leur courrier, d'immeubles avec une multiplicité de boîtes postales, etc. Cela augmente les risques de voir des courriers égarés.

Par ailleurs, les multiples dysfonctionnements de Doclr ont pesé sur la mise en œuvre de l'application à Bruxelles, puisqu'elle n'a pas du tout été conçue pour gérer un choix entre dix centres de vaccination. Nous avons également connu quelques mésaventures liées à la désignation de Doclr et à la mise en ordre de ce système.

L'objectif était et reste d'assurer une vaccination au plus près du citoyen, en ôtant un maximum de freins. Pour ce faire, nous avons mis en place Bruvax et des actions décentralisées, comme des prises de rendez-vous par les professionnels de la santé, notamment les pharmaciens. Nous avons voulu développer une stratégie axée sur l'accessibilité, en adaptant les dispositifs et les modalités pratiques au contexte bruxellois.

*(poursuivant en néerlandais)*

*Les soins de santé doivent être accessibles physiquement, géographiquement, socialement, financièrement et numériquement. Nous sommes passés de Doclr à Bruvax pour abaisser au maximum le seuil d'accès, ce qui a considérablement facilité la prise de rendez-vous pour des milliers de personnes.*

*(poursuivant en français)*

Cela s'est également fait grâce à l'utilisation de Bruvax par des tiers de confiance, comme des pharmaciens, des médecins généralistes, des proches ou des travailleurs de rue. Sans ce système, ils n'auraient pas pu inscrire ces milliers de personnes.

Je dois aussi vous signaler que tous les centres d'appel mis en place dans le pays pour aider à la prise de rendez-vous appliquent la même procédure que Bruvax. Les agents des centres d'appels aident aussi les citoyens wallons ou flamands qui les contactent à prendre ou modifier un rendez-vous sur la simple base de leur numéro d'identification de la sécurité sociale (NISS) et en fonction de leur statut vaccinal antérieur. Il n'y a pas de sécurité supplémentaire dans les centres d'appel wallons ou flamands. Il est donc possible pour un usurpateur en possession du NISS d'une personne pour qui il prétend téléphoner au centre d'appel de déduire son statut vaccinal.

La raison en est que nécessité fait loi ! Dans tout le pays, les gens doivent contacter le centre d'appels pour s'inscrire à la

<sup>139</sup> *Het probleem betreft dus niet Bruvax als geheel, maar een functie die op 15 september is ingevoerd. Op 25 oktober werd de functionaris voor gegevensbescherming van het Verenigd College op de hoogte gebracht van een mogelijk probleem met de toegang tot de vaccinatiestatus in Bruvax.*

*De diensten van het Verenigd College zijn echter van mening dat de veiligheidsregels niet overtreden zijn. De gegevens waren zichtbaar om medische redenen, want burgers die niet in aanmerking komen voor een bepaalde dosis, mogen die niet krijgen en moeten daarvan op de hoogte worden gebracht. De gevolgen van een onnodige vaccinatie worden als ernstiger ingeschat dan die van het tonen van de vaccinatiestatus.*

<sup>141</sup> *(verder in het Nederlands)*

De conclusie was dus dat het niet nodig was om het platform aan te passen. Naar aanleiding van het antwoord van de Data Protection Officer (DPO) van de diensten van het Verenigd College, heeft de persoon die de DPO had aangeschreven, geantwoord dat hij dat standpunt niet deelde. Op 25 oktober heeft

vaccination lorsqu'ils n'ont plus leur code à seize chiffres. Le centre d'appels demande alors le numéro de registre national ou des informations similaires et s'il s'avère que la personne est déjà vaccinée, elle ne peut plus s'inscrire à la vaccination. Il est donc possible de déduire le statut vaccinal d'une personne dans les autres Régions, de la même manière qu'avec Bruvax.

À son lancement, le système ne réalisait aucun filtre sur la base du statut vaccinal. Tous les Bruxellois pouvaient prendre rendez-vous dès qu'ils étaient éligibles d'après la stratégie nationale. Le changement incriminé aujourd'hui est intervenu le 15 septembre. Avant, l'éligibilité n'était vérifiée que dans les centres. Le 15 septembre, nous avons cherché à faciliter la prise de rendez-vous pour la troisième dose. Nous avons dès lors modifié le système afin d'éviter des doubles rendez-vous.

Le problème qui nous occupe n'est donc pas lié à Bruvax dans sa globalité, mais à une fonctionnalité développée et mise en œuvre le 15 septembre dernier. Le 25 octobre, le délégué à la protection des données des services du Collège réuni a été informé par écrit d'un potentiel problème d'accès au statut vaccinal des personnes uniquement sur la base du numéro de registre national sur le site Bruvax.

Selon les analyses initiales du service juridique de la Cocom, l'article 4, § 12, du règlement général sur la protection des données (RGPD) définit la violation des données à caractère personnel comme "une violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès non autorisé à de telles données". Dans cet avis juridique, l'administration estime que l'affichage du fait qu'un citoyen n'est pas éligible à une vaccination ou à recevoir une première, deuxième ou troisième dose, par l'encodage du numéro de registre national et du code postal, ne constitue pas une violation de la sécurité au sens de la définition énoncée dans l'article 4, § 12, du RGPD.

Les services du Collège réuni étaient bien conscients de cet affichage, qui ne constitue pas, à leur sens, une violation du système de sécurité. L'affichage a été réalisé pour des raisons médicales, car il est important que les citoyens n'ayant pas droit à une troisième dose de vaccin ne la reçoivent pas et en soient informés directement ou qu'une quatrième dose ne soit pas administrée à ceux qui en ont déjà reçu une troisième. Les conséquences d'une vaccination non nécessaire ont été estimées plus graves que l'affichage de l'éligibilité à la vaccination.

*(poursuivant en néerlandais)*

*Il en a été conclu qu'il n'était pas nécessaire de modifier la plateforme.*

*La personne qui avait contacté le délégué à la protection des données du Collège réuni a répondu qu'elle ne partageait pas cet avis et a donc informé l'APD le 25 octobre.*

hij dan ook de Gegevensbeschermingsautoriteit op de hoogte gebracht.

<sup>143</sup> (verder in het Frans)

*Bruvax wordt dagelijks bijgewerkt. Op 26 oktober pasten de diensten het systeem aan om de mogelijkheid om als derde persoon iemands vaccinatiestatus op te zoeken, te beperken.*

*Op 15 november ontvingen de diensten van het Verenigd College de brief van Charta21 over het probleem. Op 19 november verzond de Gegevensbeschermingsautoriteit aan de GGC een vraag om verduidelijking, waarop binnen de vereiste termijn wordt gereageerd.*

*Vanuit een streven naar evenwicht werd Bruvax op 19 november opnieuw aangepast, zodat niemand nog zomaar kan opzoeken of een andere persoon in aanmerking komt voor een bepaalde dosis.*

*Daarnaast vroeg ik om een dringende externe juridische analyse, die ik met die van de diensten wilde vergelijken. Daaruit blijkt dat moeilijk vol te houden is dat de wijzigingen van 15 september geen schending van de privacywetgeving inhouden. Het is echter onmogelijk om na te gaan of een onbevoegde gegevens kon inkijken.*

<sup>145</sup> *De GGC ontving tot nu toe geen enkele klacht over misbruik van gegevens via de website.*

*De advocaat die ik raadpleegde, ziet in elk geval een zekere manoeuvreerruimte voor de verantwoordelijke voor de gegevensverwerking, in die zin dat hij het veiligheidsniveau mag aanpassen aan de context van de verwerking van de gegevens, waarbij hij met alle elementen rekening moet houden.*

*Het klopt dat er geen uitgebreid denkproces aan de wijzigingen voorafging, maar die werden evenmin in een opwelling doorgevoerd. Bepaalde factoren maken de crisis in Brussel erger en ik wil de pandemie zo goed mogelijk bestrijden, daarbij rekening houdend met de specifieke Brusselse situatie. Dat werd als veel belangrijker beoordeeld dan het risico dat onbevoegden de vaccinatiestatus van anderen zouden kunnen opzoeken.*

(poursuivant en français)

La plateforme Bruvax est mise à jour quotidiennement afin que le système suive l'évolution de la campagne de vaccination. Pour répondre à un certain nombre de préoccupations exprimées, les services du Collège réuni ont adapté le système dès le 26 octobre afin d'éviter ou de limiter toute déduction du statut vaccinal exact d'une personne, lorsqu'une tierce personne se connecte à la plateforme de rendez-vous avec un NISS usurpé.

Le 15 novembre, les services du Collège réuni ont reçu le courrier de Charta21 sur le même sujet. Le 19 novembre, l'Autorité de protection des données (APD) a envoyé à la Cocom une demande d'explications, à laquelle il sera donné réponse dans le délai requis.

Dans un souci de trouver le meilleur équilibre entre l'objectif de santé publique et le RGPD, le site Bruvax a de nouveau été adapté le 19 novembre afin que quiconque se connecte ne puisse plus savoir si une personne est éligible pour une première dose ou une dose de rappel. Il s'agit ainsi de brouiller les pistes.

Parallèlement, une analyse juridique externe a été demandée en urgence afin de confronter le point de vue de cette analyse juridique externe à celui de l'analyse juridique de l'administration. Il ressort de cette analyse qu'il paraît difficile a priori de soutenir que les changements intervenus le 15 septembre ne constituent pas une violation des données à caractère personnel, étant donné que le traitement permettait effectivement, à l'aide du NISS d'une personne concernée, de se faire passer pour cette dernière, même de manière illégale, et d'en déduire son statut vaccinal. Il n'est cependant pas possible, à ce stade, d'évaluer concrètement si cette possibilité a été utilisée par une personne non autorisée.

À ce jour, la Cocom n'a reçu aucune plainte pour mésusage de données qui auraient pu être obtenues à partir du site depuis le 15 septembre, car ce n'était de toute façon pas possible avant cette date.

Le risque est théorique mais, à ce stade, le mésusage n'est pas avéré. L'avocat consulté retient cependant que le RGPD offre au responsable du traitement une marge de manoeuvre "dans la détermination du niveau de sécurité adapté au traitement de données - en l'occurrence le processus de rendez-vous par le biais du site Bruvax mis en place le 15 septembre -, qu'il doit évaluer avec diligence et prudence, en tenant compte de tous les éléments de la cause. Le RGPD autorise expressément le responsable du traitement à tenir compte du contexte de traitement et des finalités poursuivies lors de son évaluation du niveau de sécurité adapté au traitement. Cette évaluation est un processus ouvert, permettant de tenir compte de tous les facteurs de la situation".

<sup>147</sup> *De GGC heeft de risico's zorgvuldig afgewogen en evalueert ze regelmatig opnieuw. Als gevolg daarvan wijzigde ze op 26 oktober en 19 november 2021 de website, om een zo groot mogelijk evenwicht tussen de toegankelijkheid en de privacy te garanderen.*

*Bovendien herbekijk ik het aangepaste beveiligingsniveau om de veiligheid nog te verhogen. In afwachting van nieuwe maatregelen is er al een proces ingevoerd dat volledig aan de AVG beantwoordt.*

*Bruvax krijgt wat toegangscontrole betreft opnieuw de configuratie die het tot 15 september had. Er wordt wel nog een aanpassing doorgevoerd, zodat wie een afspraak wil maken, kan aangeven voor welke dosis hij wil langskomen.*

<sup>149</sup> *De GGC schreef op 12 maart 2021 een opdracht voor de ontwikkeling van de toepassing uit. Die werd op 25 maart toegekend. Daarbij ondertekenden de partijen een akkoord over gegevensbescherming.*

*In het bestek waren voorwaarden opgenomen in verband met gegevensbescherming, gebruiksvriendelijkheid en toegankelijkheid. Ik heb de diensten van het Verenigd College*

Ainsi, les règles de protection des données doivent être mises en contexte, car elles ne sont pas absolues : quelles sont les données et comment pourraient-elles être mises en danger ? Existe-t-il un intérêt public à mettre en place ce dispositif ? Un équilibre est-il assuré entre les deux ?

Il est vrai qu'une véritable réflexion n'a pas eu lieu. Cependant, il n'a pas été décidé d'abaisser le niveau de sécurité sur un coup de tête. Certains facteurs propres à Bruxelles aggravant les effets de la crise - le contexte pris en considération est donc tout à fait exceptionnel et hors normes -, l'objectif consiste à lutter au maximum contre la pandémie, en tenant compte de la spécificité bruxelloise et des risques de santé. Cette donnée a été évaluée comme beaucoup plus élevée que les risques d'accès non autorisés au statut vaccinal des personnes concernées. Il est vrai que la priorité était de vacciner le plus de personnes possible de la manière la plus aisée possible, y compris pour les troisièmes doses, et d'éviter les risques de santé.

En conclusion, l'analyse des risques réalisée par la Cocom est basée sur une pondération des risques et des avantages assez approfondie. Elle n'a pas été prise à la légère. Cette balance des risques est cependant évolutive.

Afin de tenir compte des préoccupations exprimées, il est approprié de réévaluer le risque et de chercher à faire évoluer l'outil, pour répondre aux critiques légitimes. Cela a été fait, puisque la Cocom a modifié son site les 26 octobre et 19 novembre derniers. Ces changements visent à garder l'équilibre entre les fonctionnalités nécessaires pour garantir l'accessibilité la plus large à l'outil et la protection de la vie privée.

Cela dit, après l'analyse de l'ensemble de ces éléments, en concertation entre mon cabinet et l'administration, nous avons décidé de suivre l'avis juridique le plus strict, c'est-à-dire d'examiner à nouveau le niveau de sécurité adapté, afin de répondre à l'objectif d'accessibilité tout en maximisant encore le respect des règles du RGPD. En attendant l'issue de ce processus et la définition de nouvelles mesures permettant l'accès au site Bruvax, un processus a été adopté qui, a priori, doit être parfaitement conforme au RGPD.

L'outil Bruvax sera donc rétabli dans sa configuration d'origine telle qu'elle existait au 15 septembre, en ce qui concerne le mode de contrôle d'accès. L'outil sera cependant adapté pour permettre à la personne qui prend rendez-vous de préciser si elle souhaite un rendez-vous pour une première, deuxième ou troisième dose.

Concernant le cahier des charges, la Cocom a lancé un marché public pour le développement de l'application le 12 mars 2021. Il a été envoyé à six soumissionnaires et deux d'entre eux ont répondu. Le marché a été attribué le 25 mars et un accord sur la protection des données a été signé par les deux parties.

Les conditions de développement de l'application fixées dans l'appel d'offres comprennent des éléments sur le respect du RGPD, mais aussi sur la convivialité, l'accessibilité, etc. J'ai rappelé aux services du Collège réuni de rester vigilants lors de

*er bovendien op gewezen dat ze zoals steeds aandacht moesten hebben voor de privacyregels.*

*Bij de start was Bruvax volledig AVG-conform. Het probleem deed zich maar voor na de wijzigingen op 15 september. Dat wordt opgelost, maar er zullen dan wel controles nodig zijn in de vaccinatiecentra.*

151 **De heer David Leisterh (MR)** (in het Frans).- *Overeenkomstig de Algemene Verordening gegevensbescherming moest voor de start van het platform de impact op de persoonsgegevens worden geanalyseerd. Waarom hebt u die analyse niet gevraagd?*

*Waarom hebt u het datalek bovendien niet binnen de 72 uur aan de Gegevensbeschermingsautoriteit gemeld, zoals door de algemene verordening wordt vereist?*

153 **De heer Jan Busselen (PVDA)** (in het Frans).- *De gebruiksvriendelijkheid van het systeem mag er niet toe leiden dat de privacy van de burgers te grabbel wordt gegooid. Het vaccinatiestatuuut mag niet zichtbaar zijn voor werkgevers, verzekeraars of eigenaars. U had de Gegevensbeschermingsautoriteit moeten waarschuwen en het platform moeten sluiten tot het probleem opgelost was.*

*De aangebrachte wijziging heeft niets veranderd, want je kan nog altijd het vaccinatiestatuuut afleiden. U zegt dat u de risico's hebt afgewogen, maar voor zover ik heb begrepen, heeft er geen echte impactanalyse plaatsgehad.*

155 **De heer Gilles Verstraeten (N-VA)**.- *Ik sluit mij daarbij aan. U was op de hoogte. Waarom hebt u niet ingegrepen?*

*Voorts hebt u niet geantwoord op mijn nochtans zeer eenvoudige vraag, die ik straks in het kader van de begrotingsbesprekingen*

la mise en place de procédures et de toujours bien se référer aux règles en matière de protection des données, comme ils le font de coutume.

Du reste, à son lancement, le site était parfaitement conforme au RGPD. Il n'existait pas de traitement de données supérieur à celui appliqué dans le cadre de Doclr. Le problème n'est survenu qu'après le 15 septembre et les modifications apportées pour la mise en œuvre de la troisième dose auprès de publics spécifiques. Nous allons corriger le système et faire en sorte que le site soit remis en pristin état quant à cette modalité, tout en l'adaptant pour l'injection des troisièmes doses. Cela signifie aussi que des contrôles devront être effectués dans les centres de vaccination, comme c'est déjà le cas pour les raisons médicales.

**M. David Leisterh (MR)**.- *Je vais reformuler deux questions auxquelles je ne pense pas avoir obtenu de réponse.*

*Étiez-vous au courant, eu égard à l'article 35 du règlement général sur la protection des données (RGPD), qu'il fallait réaliser une analyse de l'impact sur les données personnelles avant le lancement de la plateforme ? Cette analyse était d'autant plus nécessaire qu'elle implique des données telles que le numéro de registre national. Si vous étiez-vous au courant, pourquoi ne l'avez-vous pas demandée ?*

*Par ailleurs, je ne comprends toujours pas pourquoi, au moment où la faille a été révélée par Charta21, vous ne l'avez pas notifiée à l'Autorité de protection des données (APD). Celle-ci a dû elle-même s'en saisir vendredi. Le nombre de remédiations réalisées ces derniers jours indiquent qu'il y a réellement un souci et que Bruvax est loin d'être parfaite en matière de protection des données. Pourquoi n'avez-vous pas averti l'APD de ce problème dans les 72 heures, comme le demande le RGPD ?*

**M. Jan Busselen (PVDA)**.- *Votre volonté de créer un outil plus accessible ne vous autorise pas à brader les données personnelles des citoyens. Le statut vaccinal, par exemple, ne doit pas être accessible aux employeurs, aux assureurs ou aux propriétaires. La seule bonne réaction aurait été de prévenir l'Autorité de protection des données de la faille et de suspendre la plateforme jusqu'à ce que le problème soit résolu.*

*La majorité a négligé la protection de nos données de santé en violant le règlement général sur la protection des données et on reproche à l'opposition de l'avoir dénoncé. Pourtant, c'est grâce à Charta21 que nous avons été mis au courant de cette faille.*

*La modification réalisée n'a rien changé, car on peut toujours déduire le statut vaccinal. Vous dites avoir pondéré les risques, mais aucune analyse d'impact n'a été réalisée, si j'ai bien compris. Je reste donc sur ma faim sur ce point.*

**M. Gilles Verstraeten (N-VA)** (en néerlandais).- *Pourquoi n'êtes-vous pas intervenu, si vous étiez au courant ?*

nog eens opnieuw zal stellen indien nodig: hoeveel heeft Bruvax uiteindelijk gekost aan het gewest?

157 **Mevrouw Delphine Chabbert (PS)** (in het Frans).- *Ik begrijp dat u naar een maximale vaccinatiegraad streeft en het systeem zo gebruiksvriendelijk mogelijk wilt maken, maar als mensen bang zijn dat hun medische gegevens uitlekken, zullen ze minder snel geneigd zijn om zich te laten vaccineren.*

*U hebt een reeks wijzigingen aangekondigd. Ik hoop dat die zullen volstaan om de medische gegevens te beschermen.*

159 **Mevrouw Marie Nagy (DéFI)** (in het Frans).- *De gebruiksvriendelijkheid is belangrijk, maar mag niet tot een schending van de privacy leiden. Ik ben dan ook blij dat de Gegevensbeschermingsautoriteit een advies zal uitbrengen en dat er wijzigingen zijn gepland om de Algemene Verordening gegevensbescherming na te leven.*

161 **Mevrouw Magali Plovie (Ecolo)** (in het Frans).- *De wijzigingen zijn belangrijk, want het platform is een van de instrumenten waarop we moeten kunnen rekenen bij het bestrijden van de coronacrisis.*

163 **Mevrouw Els Rochette (one.brussels-Vooruit)**.- *Ik onthoud dat het systeem wordt aangepast en dat mensen zelf kunnen aangeven of ze voor een eerste, tweede of derde prik komen. Tegen wanneer moet dat zijn gebeurd?*

Voor wie het vaccin van Johnson & Johnson heeft gekregen, zou het systeem moeten vermelden of het om de tweede of derde prik gaat.

*Vous n'avez pas répondu à ma question, pourtant très simple : combien la plateforme Bruvax a-t-elle coûté à la Région ?*

**Mme Delphine Chabbert (PS)**.- Il est intéressant de connaître les rétroactes du dossier et la suite logique des enchaînements. Je comprends bien l'enjeu de la simplicité de l'outil, de même que l'objectif de santé publique d'une vaccination maximale. Cependant, si la population doit craindre de voir ses données médicales s'échapper, cela ne va pas l'aider à avoir confiance et à franchir le pas de la vaccination.

Je vous laisse juge de l'équilibre que vous avez présenté entre, d'une part, les données personnelles et, d'autre part, la santé publique. Je me réjouis des adaptations annoncées, mais j'en appelle à la plus grande rigueur et à la plus grande exigence quant au respect du secret des données médicales sensibles. Nous serons très attentifs au suivi des adaptations apportées à l'outil.

**Mme Marie Nagy (DéFI)**.- Je m'inscris totalement dans la continuation de ce que Mme Chabbert indique. Comme je l'ai signalé d'emblée, la simplification est très positive.

Je vous remercie pour toutes les précisions que vous avez apportées, notamment sur le fait que le problème n'est survenu qu'après le 15 septembre.

Je note également que l'Autorité de protection des données remettra un avis, et que des modifications sont prévues pour permettre des adaptations et garantir le respect du règlement général sur la protection des données, y compris dans le cadre d'une procédure la plus simplifiée possible.

**Mme Magali Plovie (Ecolo)**.- Je remercie M. le membre du Collège réuni pour les mesures d'adaptation prises.

S'il est important que nous poursuivions l'objectif d'accessibilité de Bruvax, il est également primordial que l'on puisse avoir confiance en cet outil, qu'il respecte la vie privée et soit conforme au règlement général sur la protection des données.

Je pense réellement que ces mesures sont importantes, car elles permettent de maintenir l'équilibre recherché depuis le début. En outre, il est essentiel qu'au sein du parlement, nous puissions suivre les évolutions et soutenir cette plateforme pour montrer qu'elle est utile et indispensable pour la santé publique. Il s'agit en effet de l'un des outils sur lesquels nous devons compter dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

**Mme Els Rochette (one.brussels-Vooruit)** (en néerlandais).- *Quand le changement sera-t-il effectué afin de permettre aux personnes d'indiquer quelle dose de vaccin (première, deuxième, troisième) elles sont censées recevoir ?*

<sup>165</sup> **De heer Alain Maron, lid van het Verenigd College (in het Frans).**- De website zal begin volgende week nogmaals worden gewijzigd om ervoor te zorgen dat ze volledig aan de Algemene Verordening gegevensbescherming voldoet.

*Tot nu toe heeft het platform Doctena 300.000 euro gekost.*

*Ik was niet op de hoogte dat er een impactanalyse moest worden uitgevoerd, maar in het bestek wordt vermeld dat de regels van de algemene verordening moeten worden nageleefd. Bovendien worden in Bruvax geen bijkomende gegevens behandeld ten opzichte van Doclr.*

<sup>167</sup> *Elke week zijn er 20.000 tot 30.000 inschrijvingen via Bruvax. Tot nu toe hebben we nog geen enkele klacht ontvangen. Dat is de reden waarom we het platform niet hebben stilgelegd. Ondertussen hebben we de website al gewijzigd en zullen we nog bijkomende wijzigingen doorvoeren. Ook het script van de Brusselse callcenters zal worden aangepast.*

*- De incidenten zijn gesloten.*

**M. Alain Maron, membre du Collège réuni.**- Le site sera encore modifié au début de la semaine prochaine afin de renforcer sa pleine conformité au règlement général sur la protection des données (RGPD). Actuellement, le coût de la plateforme Doctena est de l'ordre de 300.000 euros et, vu tous les services rendus, cela en valait la peine.

Étais-je au courant de la demande d'une analyse d'impact lors du lancement de Bruvax ? Non, ce sont des procédures internes à l'administration. Des personnes sont responsables du suivi et le cahier des charges prévoit bel et bien la conformité du site au RGPD.

Du reste, je le dis et je le répète, le "problème" n'est survenu qu'après la modification du site le 15 septembre. Pour ce qui est de l'opportunité d'une analyse d'impact, la Cocom explique qu'il n'y avait pas de traitement de données supplémentaire au système Doclr, le système Doctena contenant lui-même très peu de données.

J'ai entendu les demandes de suspension de la plateforme formulées par le MR - y compris par un ministre MR - et par le PTB. Nous parlons de 20.000 à 30.000 inscriptions à la vaccination par semaine via la plateforme Bruvax. À ce jour, aucune plainte n'a été reçue. Je ne sais donc pas s'il est raisonnable de demander la fermeture ou la suspension d'un site. Chacun en jugera mais, pour notre part, nous avons décidé de ne pas suspendre la plateforme, car nous ne pouvons nous passer de 20.000 à 30.000 inscriptions hebdomadaires. Le site a déjà été modifié et le sera encore afin d'être définitivement et indiscutablement conforme au RGPD.

Je remarque qu'il n'y a pas de demande de suspension des centres d'appel. À Bruxelles comme dans le reste du pays, ils appliquent les mêmes procédures. Ils permettent notamment aux personnes qui ont perdu leur code à seize chiffres ou n'arrivent pas à l'utiliser de s'identifier avec leur numéro national - lequel peut être usurpé de la même manière partout.

Le script du centre d'appels bruxellois sera par ailleurs modifié.

*- Les incidents sont clos.*